

Croissance économique et performance du système bancaire congolais : Analyse empirique par le modèle de panel

LUALABA KITENGE Séraphin et KUZANWA OLAME Fabrice

Résumé : *Le présent travail se fixe comme objectif d'analyser le lien qui existe entre la reprise de l'activité économique et la performance des banques créatrices de monnaie en RDC, suite un paysage bancaire qui a connu de profondes mutations au cours de deux dernières décennies. L'étude montre que la liquidité est un déterminant clé des banques congolaises tant pour la rentabilité économique que la rentabilité financière. Ainsi, ce ratio de liquidité montre qu'il a un effet positif et statistiquement significatif sur la rentabilité des banques congolaises. Ainsi, les banques congolaises affichent une activité de transformation rentable. L'étude montre aussi que la taille de la banque, sa relation est positive tant pour la rentabilité économique (ROA) que pour la rentabilité financière (ROE), puis qu'elle a un effet statistiquement significatif pour la rentabilité financière et non significatif pour la rentabilité économique ; l'effet du ratio des capitaux propres, tout en étant en relation négative avec la rentabilité économique (ROA) et la rentabilité financière (ROE), est non significatif. Elle suggère au pouvoir public d'intensifier la croissance économique et de limiter des tensions inflationnistes en vue de permettre aux banques de profiter pleinement de la performance économique que connaît le pays et de mettre en place des mécanismes incitatifs pour permettre à la population de renouer la confiance sur le secteur bancaire tels que l'assurance dépôts.*

Mots-clés : *croissance économique, performance du système bancaire, République Démocratique du Congo (Congo – Kinshasa)*

Abstract : *This work aims to analyze the link between the recovery of economic activity and the performance of money-creating banks in the DRC, following a banking landscape that has undergone profound changes over the past two decades. The study shows that liquidity is a key determinant of Congolese banks for both economic profitability and financial profitability. Thus, this liquidity ratio shows that it has a positive and statistically significant effect on the profitability of Congolese banks. Thus, Congolese banks display a profitable processing activity. The study also shows that the size of the bank, its relationship is positive both for economic profitability (ROA) and for financial profitability (ROE), then that it has a statistically significant effect for financial profitability and not significant for economic profitability; the effect of the equity ratio, while being negatively related to economic profitability (ROA) and financial profitability (ROE), is not significant. It suggests that the public authorities intensify economic growth and limit inflationary pressures in order to allow banks to take full advantage of the country's economic performance and to put in place*

incentive mechanisms to enable the population to resume confidence in the banking sector such as deposit insurance.

Keywords: Economic growth, performance of the banking system, Democratic Republic of Congo (Congo – Kinshasa)

0. Introduction

Le paysage bancaire en République Démocratique du Congo a connu de profondes mutations au cours de deux dernières décennies. Ces mutations font suite aux politiques de libéralisation financière mise en œuvre, à partir de 1998, pour faire face à la crise et à la dégradation profonde qui ont caractérisé le système financier congolais, durant les années 1990.

Les réformes menées ont permis de sauver le système bancaire du pays de la crise systémique d'envergure à laquelle il était confronté au cours de ces années, d'assainir la situation financière des banques, d'améliorer aussi bien le cadre légal et réglementaire, mais aussi la rentabilité des banques commerciales du pays.

C'est ainsi que le secteur financier a donc véritablement un rôle très important à jouer dans le processus de développement économique. Les institutions financières d'un pays sont les principaux circuits d'intermédiation entre l'épargne et l'investissement. En effet, un système bancaire qui canalise de manière efficace les ressources disponibles à des utilisations productives est un mécanisme puissant pour la croissance économique (Levine, 1997). C'est dans le but de favoriser cette performance des systèmes financiers que des politiques de restructuration ont été mises sur pied dans les pays en voie de développement. Depuis, les banques congolaises ont vu leurs situations financières assainies. En 2017, la taille des banques exprimées en termes de total du bilan du système bancaire a atteint 5387 millions de dollar américain alors qu'il n'était que de 174,84 millions de dollar américain en 2001, soit 31 fois son niveau de 2001.

Les efforts déployés, dans le cadre des réformes financières et monétaires, ont été motivés par l'idée selon laquelle la libéralisation financière, en améliorant l'efficacité de l'intermédiation financière, permettra une croissance économique soutenue, mais aussi une rentabilité accrue des banques. Comme l'ont suggéré *Schumpeter* (1911), *Gurley et Shaw* (1973), le secteur bancaire possède en effet une influence particulière sur l'activité économique, dans le sens où l'amélioration de son efficacité est un facteur clé pour le développement et la croissance économique.

Les travaux récents qui intègrent des facteurs financiers dans des modèles de croissance endogènes se placent dans cette optique. Le rapport de la Banque Mondiale, sur le développement dans le monde de 1989, présente déjà une analyse approfondie du lien entre la finance et la croissance. Ce rapport insiste sur le développement du secteur financier dans les pays en développement pour renforcer la croissance économique. Des gains macroéconomiques sont ainsi attendus de l'amélioration de l'efficacité mieux de la rentabilité de l'intermédiation bancaire (Banque Mondiale, 1989).

Il sied de remarquer que depuis des années 2000, il a été observé une reprise de la croissance économique dans le pays. Dès l'année 2002, le taux de croissance économique s'est situé à 3,5%. Celui-ci s'est par la suite consolidé pour se situer à un niveau toujours supérieur à 2% et un pic de 9,5% a été enregistré à la fin 2014. La consolidation de la

croissance a été couplée à la reprise de l'intermédiation bancaire et à la reprise des activités du secteur bancaire qui constitue la composante principale du système financier du pays.

Nous pouvons dès lors nous poser la question de savoir : quelle est l'incidence de la reprise économique (croissance économique) sur la performance des banques créatrices de monnaie en République démocratique du Congo ? »

Les objectifs spécifiques consistent à déterminer la causalité entre la croissance économique et la rentabilité des banques congolaises durant la période 2008 à 2017, et identifier les déterminants de la performance bancaire.

Les objectifs, ainsi relevés guident deux propositions émises sous la forme d'hypothèses d'étude. Le premier, il existerait une relation significative de cause à effet entre l'environnement économique dans lequel évolue les banques congolaises et leurs performances. Et le deuxième, les déterminants internes, macro financières et macroéconomique expliqueraient la performance financière et économique des banques commerciales œuvrant en RDC.

La présente étude repose sur un double intérêt. D'abord, sur le plan théorique, l'intérêt de la présente recherche est celui de vouloir vérifier le lien théorique qui existerait entre la reprise des activités saisie par la croissance économique et la performance des banques créatrices de monnaie.

Au plan pratique, le choix de ce sujet est motivé par le fait qu'il est d'actualité en RDC. L'étude aura ainsi nourrir le débat sur les mesures à prendre pour améliorer le système bancaire congolais.

Aussi, de tout ce qui précède, la présente étude s'articule comme suit. La première section porte sur la présentation et l'analyse du système bancaire congolais. La deuxième section, l'analyse empirique des déterminants de la performance bancaire en RDC.

1. CADRE CONCEPTUEL DE L'ETUDE

Dans cette partie, il est question de présenter les arguments théoriques du lien entre la finance et le développement économique. Il est subdivisé en deux sections. La première section donne les différentes définitions de la croissance et La deuxième section discute de la performance bancaire.

1.1. Cadre analytique sur la croissance économique

Cette approche va nous aider à saisir la manière dont elle est mesurée en faisant référence à différentes approches et en donnant les déterminants fiables tels qu'ils ressortent de la théorie économique.

Il y a lieu de ne pas confondre la croissance économique de deux autres notions qui lui sont proche :

- L'expansion économique dont le cadre temporel est relativement plus court voire le moyen terme, alors que celui de la croissance est de longue période ;
- Le développement, qualifié par certains auteurs de phénomène qualitatif alors que la croissance est quantitative.

1.1.1. Mesure de la Croissance Economique

Pour mesurer la croissance économique, les économistes recourent le plus souvent au produit intérieur brut qui est la somme des valeurs ajoutées générées par les entreprises œuvrant sur le territoire national. La croissance économique d'un pays s'apprécie à travers la variation en pourcentage de son PIB d'une année par rapport à la précédente. Aussi, il fait couramment recours à deux critères fondamentaux pour mesurer le revenu national : le Produit Intérieur Brut (**PIB**) et le Produit National Brut (**PNB**).

Le PIB est calculé selon trois approches à savoir :

- **L'approche par la production** : cette approche consiste à déterminer la production d'une industrie ou d'une branche et à soustraire les consommations intermédiaires afin d'obtenir la valeur ajoutée. Ainsi le produit intérieur brut au prix du marché s'obtient par l'ajout des impôts sur le produit et le droit de douane moins les subventions sur la production à la somme totale de la valeur ajoutée pour toutes les unités de production.
- **Approche par la dépense ou demande ou encore emploi** : cette approche indique comment la richesse créée a été utilisée. Le calcul du PIB qui lui correspond peut se déduire du compte de biens et services. D'une manière synthétique, on en déduit que le PIB est égal à la somme des emplois finals, excluant les consommations intermédiaires.
- **Approche par le Revenu** : l'approche par le revenu met en évidence la répartition de la richesse générée par la production entre les salariés, les entreprises et l'Etat. Le PIB est calculé selon la répartition du revenu qu'il a générée.

De ce qui précède, La croissance économique est qualifiée **d'équilibrée** lorsqu'elle correspond à une croissance régulière grâce au respect de grands équilibres ; des prix, de l'emploi, du commerce extérieur et de finances publiques. Tandis qu'une croissance qualifiée de **déséquilibrée**, est celle qui privilégie l'investissement dans le secteur très limité afin d'exercer des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie (Grégoire KAKWANDA E, 2010).

Le Produit National Brut (PNB), il est le total de la valeur des biens finis et des services produits par un pays pendant une année donnée. Le calcul du PNB exclut donc les biens intermédiaires (biens servant à la production d'autres biens).

Le PNB compte sur la production des citoyens du pays, y compris la valeur des biens et services produits par ceux d'entre eux qui vivent en dehors du territoire national. Certaines institutions multilatérales, comme la Banque Mondiale, le FMI, le PNUD, préfèrent l'expression **Revenu National Brut (RNB)**.

Le PNB est lié à la notion de la nationalité tandis que le PIB à celle de la territorialité. Toutefois, il est facile de suivre l'activité économique réalisée dans un territoire donné que celle des citoyens éparpillés à travers le monde. Ainsi, le PIB est devenu un critère de mesure du revenu national le plus utilisé par les chercheurs comme les institutions multilatérales précitées pour des raisons d'analyse comparative.

Bien que par convention, le PIB soit admis comme mesure du revenu, il n'est pas autant épargner d'objection. En effet, la méthode appropriée pour le calcul du PIB consiste à additionner la valeur ajoutée de tous les biens et services produits dans une économie et vendus sur le marché.

Cette approche exclut de nombreuses contribution au PIB que la comptabilité n'arrive pas à intégrer parce que l'accent est mis sur les biens et services vendus sur le marché, alors que d'autres réalisés dans des ménages par des domestiques rémunérés ou par les employés à la journée ou encore dans des fermes familiales non payés, ne sont pas inclus.

Au regard des objections ci-avant, certains économistes proposent, pour mieux mesurer le revenu national, le critère du **bien-être économique net (BEN)**, qui tente de déduire les éléments négatifs de la production, notamment : les coûts de la pollution, de la délinquance et du surpeuplement et d'autres. Cependant, l'existence de ce critère n'a pas encore recueilli l'adhésion générale (Emmanuel MUKUNDI N.K, (2019).

Bien que le PIB soit objecté comme mesure du revenu, l'existence d'une méthode généralement admise facilite les comparaisons de l'activité économique des sociétés sur le long terme.

1.1.2. Instruments des politiques de croissance

De manière générale, l'objectif de la croissance économique a ses propres spécificités. Il s'agit de sa **complexité** et la **difficulté** de le cerner.

En ce qui concerne **la complexité**, en effet, une certaine approche qui, prônant la croissance à zéro, voire la décroissance, montre que les modèles de croissance actuels ne sont pas compatibles avec des objectifs environnementaux raisonnables, et remet en question l'idée selon laquelle « plus, c'est mieux ».

Delà se posent les problèmes de mesures et de trouver des indicateurs qui fournissent une meilleure estimation des niveaux de vie que le PIB, en prenant en compte non seulement l'aspect matériel, mais également les dimensions éthiques, sociales, environnementales et même philosophiques.

Alors que pour la **difficulté**, il sied de noter que la croissance économique est l'un des plus difficiles objectifs des politiques publiques à cerner, en ce sens que la quête de ses déterminants conduit les économistes à ouvrir successivement, et avec toujours moins d'aisance, une série sphère pluridisciplinaires.

1.1.2.1. Actions par la fonction de production sur la croissance économique

Ces politiques consistent à encourager l'accumulation du capital productif, notamment des mesures visant à régler le marché financier.

En effet, beaucoup de stratégies de croissance tendent à négliger le rôle des marchés financiers, surtout dans le pays en développement qui n'en ont même pas, et où des efforts sont moins fournis pour s'en doter ou redynamiser ceux qui sont à la phase embryonnaire, à l'instar de la RDC.

Pourtant, le marché financier joue un rôle déterminant puisqu'il permet de transformer l'épargne des ménages en accumulation de capital productif. Il remplit donc une fonction clé d'allocation.

A cet effet **Pagano** (1993), identifie trois canaux d'influence du marché financier sur la croissance de long terme :

- L'abaissement du coût du capital

- La stimulation de l'épargne
- La meilleure allocation du capital disponible.

1.1.2.1.1. Abaissement du coût du capital

Pour une entreprise, la décision d'investir dépend de l'écart entre la productivité marginale du capital et le coût d'usage du capital, lui-même égal au taux d'intérêt augmenté du taux de dépréciation du capital.

Ainsi, ce premier canal consiste pour les pouvoirs publics à prendre des mesures à même de l'abaissement du coût du capital parce que la collecte et l'utilisation de l'épargne entraînent des coûts de transaction, qui reflètent les coûts de la production des services financiers, mais aussi les taxes et les réglementations en vigueur ainsi que les rentes de monopôle ou un oligopole captées par les intermédiaires financiers, une concurrence accrue dans le secteur financier rend le processus d'intermédiation plus efficace, et abaisse son coût.

1.1.2.1.2. Stimulation de l'épargne

Le deuxième canal consiste à des mesures susceptibles de stimuler l'épargne, parce qu'un système financier solide inspire confiance aux épargnants et permet ainsi une hausse du taux d'épargne, et par ricochet, du PIB par habitant.

Il faut noter aussi que le PIB par habitant en régime stationnaire dépend positivement du taux d'épargne.

Si le capital circule librement entre pays, alors les dépenses en capital ne sont pas contraintes par l'existence d'une épargne domestique disponible, et il n'a aucune raison d'inciter les ménages à épargner davantage. De telles hypothèses sont probantes les grandes économies, dont les entreprises sont connectées aux marchés financiers internationaux, contrairement aux pays dont les entreprises n'ont pas la possibilité d'y lever des fonds.

1.1.2.1.3. Meilleure allocation du capital disponible

Le troisième canal, enfin, concerne la meilleure allocation du capital. Il ne suffit pas de mobiliser ou d'inciter la constitution de l'épargne, les pouvoirs publics doivent l'orienter vers des projets les plus productifs. Les politiques publiques dans ce cas doivent viser l'efficacité du système financier.

1.2. Analyse théorique sur la performance de banques

Pour analyser la performance d'une organisation revient à examiner deux concepts : l'efficacité et l'efficience. En effet, on peut considérer que toute la problématique de la performance se résume à ces deux concepts qui ne sont, en aucun cas, des synonymes. Ralph Ablon Président de Odgen Corporation, disait que « Les meilleurs résultats sur le long terme sont dus à de bonnes décisions stratégiques, qui assurent que les choses justes sont faites (efficacité), et à la combinaison de la conception, de la technologie, et de l'automatisation qui assure que les choses seront faites correctement (efficience) » Vettori, 2000. C'est ainsi que chaque dimension de la performance d'une organisation requiert donc à la fois efficacité et efficience.

1.2.1. Pourquoi étudier l'efficacité et l'efficience d'une banque

1.2.1.1. L'efficacité

Le terme efficacité vient du mot latin efficiere qui veut dire effectuer. En fait, une action est dite efficace quand elle produit l'effet attendu sur un but préalablement établi. Fare, Grosskosph et Lovell (1985) définissent l'efficacité comme la « qualité ou le degré atteint en produisant un ensemble d'effet désiré ». Dans ce sens, l'efficacité est mesurée par l'écart entre les résultats voulus et les résultats obtenus.

1.2.1.2. L'efficience

L'efficience est un concept qui en combine deux autres puisqu'il met en rapport l'efficacité aux moyens engagés pour atteindre les résultats attendus. Donc, l'efficience mesurerait le rapport entre efficacité et coût (Gonsard, 1999). Johnson et Scholes (1997) ont défini l'efficience de la façon suivante : « *l'efficience est une mesure interne de la performance de l'entreprise, elle est très fréquemment appréciée en termes de coût de production, de profit ou de productivité, et elle est mesurée par la quantité de ressource utilisée pour produire une unité de bien ou de services* ». Dans cette optique que l'analyse de l'efficience permet de faire des comparaisons entre la productivité des banques, les sources d'efficience identifiées par Johnson et Scholes (1997) sont les économies d'échelles, l'expérience, les coûts d'achats des inputs, les processus de production et de design du produit. Efficacité et efficience : l'importance de la distinction.

1.2.2. Approches de la performance financière des banques

Une des difficultés méthodologiques de la mesure de l'efficience au sein des banques réside dans la mesure de leur activité. Freixas et al (1999) distinguent trois approches de mesure : l'approche production, l'approche d'intermédiation et l'approche dite moderne.

1.2.2.1. Approche de la production

L'approche de la production a été introduite par Benston en 1965 et Bell et Murphy en 1968 et a été améliorée par Berger et Humphrey en 1991. Elle considère que les banques produisent diverses catégories de dépôts (l'épargne et de prêts, les crédits de consommation ou d'investissement) et d'autres services pour les détenteurs de comptes à l'aide de facteurs tels que le capital physique et financier, le travail... (Mester, 1987). Les outputs seront mesurés par le nombre et le type des transactions traitées dans une période déterminée. Ce modèle met en évidence le comportement commercial des banques en fournissant des services aux titulaires de comptes, ce qui fait que cette approche est également appelée l'approche de prestation des services (Bergendahl, 1998).

1.2.2.2. Approche de l'intermédiation financière

Le modèle d'intermédiation de Sealey & Lindley (1977) considère les institutions financières comme étant des agents qui font transiter des fonds entre les sources de la demande (investisseurs ou encore agents à besoins de financement) et les sources de l'offre (épargnants ou agents à capacité de financement), en utilisant des inputs tels des fonds propres pour convertir le capital financier tel que les dépôts et d'autres fonds / passif en prêts, titres, investissements et autres actifs générant un revenu.

En ce sens, la banque produit des services d'intermédiation. Les unités monétaires de l'actif de la banque dans différents types de prêts et investissements représentent les outputs, tandis que les coûts financiers des comptes sont enregistrés dans le

passif. Les coûts d'exploitation et intérêts se combinent pour former le coût total de la banque (Sealey & Lindley, 1977).

1.2.2.3. Limite de l'approche financière de banque

La limite primordiale que présente la méthode d'analyse par les ratios de gestion est qu'elle tente d'évaluer la banque à travers quelques ratios quantitatifs ; alors qu'en réalité, la performance d'une banque est affectée non seulement par les variables internes de nature quantitative (les ratios financiers), mais aussi par les variables internes de nature qualitative (l'organisation, les choix de gestion...)(MBATCHOU NTCHABET A.Y. & al, 2020).

1.2.3. Approches traditionnelles d'évaluation de l'activité bancaire

Le bilan de la banque est une photographie de sa situation économique. Le produit net bancaire (PNB) rend compte de l'ensemble des activités de l'établissement (produits – charges d'exploitation). Les résultats s'obtiennent en soustrayant au PNB, diverses catégories de charges, jusqu'au résultat net qui permet de rémunérer les actionnaires et de renforcer les fonds propres (Descamps & Soichot, 2002). La rentabilité est mesurée par rapport aux actifs et surtout par rapport aux fonds propres. Les normes réglementaires de gestion (ratios de liquidité, de solvabilité...), visent à réduire les risques correspondants. Les notations sont attribuées aux établissements par des agences spécialisées qui évaluent leur capacité de faire face à leurs engagements à court ou à long terme (Bourdeaux & Coussergues, 2010).

1.2.3.1. Indicateurs de l'activité bancaire

Parmi ces indicateurs de l'activité des banques, l'on distingue principalement :

- **Le produit net bancaire (PNB) :** C'est un indicateur qui rend compte de l'ensemble des activités de la banque (dans ses différentes fonctions, d'intermédiation, de marché, etc.) et détermine sa marge brute. Le PNB s'obtient donc en soustrayant à la somme des produits d'exploitation la somme des charges d'exploitation. Les principaux composants du PNB sont (Giraud, 2012) : (i) les intérêts perçus sur la clientèle et ceux versés aux tiers ; (ii) les produits du portefeuille titres et des participations et (iii) les autres produits d'exploitation bancaire (essentiellement les commissions de services).
- **Le résultat brut d'exploitation, le résultat courant avant impôt et le résultat net :** Pour les banques, le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) est égal au PNB. Il est un indicateur de référence de l'activité bancaire proprement dite (hors provisions et éléments exceptionnels). Le coefficient net d'exploitation est un ratio important qui rapporte les charges de structure au PNB, il mesure la part du PNB qui est consommée par ces charges et il est préférable qu'il soit nettement inférieur à 70% (IREPP, 2005). Le résultat courant avant impôt est égal au RBE diminué des dotations aux provisions et des pertes sur créances irrécupérables (il prend donc en compte le risque de contrepartie). Enfin, le résultat net tient compte des produits et charges exceptionnelles, des dotations ou des reprises au fonds pour risques bancaires généraux, et de l'impôt sur les sociétés.
- **La rentabilité : ROE, ROA :** Le retour sur fonds propres (Return on Equity, ROE) est un ratio qui mesure la rentabilité des fonds propres de la banque. C'est le résultat

net rapporté aux fonds propres. Le retour sur actifs (Return on Assets, ROA) est l'expression de la rentabilité des actifs de la banque. Il rapporte le résultat net au total du bilan. Pourquoi cette référence récurrente aux « fonds propres » ? C'est que l'activité d'une banque est affectée par des risques, pour elle-même et pour ses clients : les profits de la banque doivent servir non seulement à rémunérer ses actionnaires, mais aussi à renforcer lesdits fonds propres, dernier recours en cas de réalisation du risque (Bourdeaux & Coussergues, 2010).

1.2.3.2. Normes de gestion

La réglementation bancaire fait obligation aux banques de respecter des normes de gestion sous forme notamment de ratios (liquidité, solvabilité...). Ces normes sont destinées à sécuriser l'ensemble du système bancaire. Il s'agit du :

- **Ratio de liquidité** : Le respect de ce ratio doit permettre aux banques de faire face à leurs exigibilités à court terme avec leurs utilisations (ou emplois) de même durée. L'ensemble des crédits inférieurs à un mois doit être supérieur aux ressources de même durée.
- **Ratio de solvabilité** : concerne le renforcement des fonds propres et leur solvabilité. Les fonds propres et assimilés doivent être supérieurs à 8% des risques crédit de la banque.
- **Coefficient de division des risques** : Son respect limite les risques de non remboursement et assure la solvabilité de la banque. Les engagements portés sur chaque client doivent être inférieurs à 45% des fonds propres nets corrigés,
- **Ratio de couverture des immobilisations** : ce ratio indique dans quelle proportion les actifs immobilisés sont financés par les capitaux propres.
- **Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes** : La suppression du système de régulation quantitative de crédit a été assortie de la création d'un ratio prudentiel visant à imposer aux établissements de crédit un niveau minimal de couverture des emplois longs par des ressources stables. Ainsi chaque fois que l'on accorde un prêt à plus de cinq ans, il faut trouver la ressource correspondante « au prorata du coefficient » en fonds propres, quasi fonds propres ou emprunts obligataires.

1.2.4. Déterminants de la performance bancaire

Dans la littérature économique et financière, la performance bancaire est saisie par plusieurs déterminants compartimentés en deux. Il s'agit des déterminants internes et externes. Les déterminants internes sont aussi parfois appelés déterminants microéconomiques ou inhérents de la performance, tandis que les déterminants externes sont des variables qui reflètent l'environnement économique et légal dans lequel la banque opère (macroéconomique).

De nombreuses études ont tenté d'expliquer la contribution de telle ou telle variable sur la performance des banques. Il est à noter que très souvent, les auteurs trouvent des résultats différents voire contradictoires. Cela s'explique notamment par les données différentes qu'ils utilisent, qui recouvrent des périodes et des territoires différents.

1.2.4.1. Déterminants Internes ou microéconomiques

Les principales variables relatives aux caractéristiques des banques et utilisées dans les études empiriques sont :

- **La taille de la Banque(TB)** : La taille peut avoir un effet sur la rentabilité de la banque à travers les économies d'échelle. En effet, les banques de grande taille peuvent facilement accéder aux marchés de capitaux et procéder à une plus grande diversification de leur portefeuille, Ainsi elles sont confrontées à des niveaux de risques moins élevés que les petites banques.¹
- **La Liquidité Bancaire (LB)** : Les banques qui disposent d'un niveau de liquidité satisfaisant, et qui peuvent facilement mobiliser les fonds nécessaires pour satisfaire les retraits de dépôts ou des demandes de nouveaux crédits, peuvent être plus rentables et nécessitent moins de capitaux propres que les autres banques. Toutefois, la surliquidité peut avoir un effet négatif sur la performance de la banque, dans le cas où elle n'a pas été exploitée d'une manière rentable ou efficace.²
- **La capitalisation (RCP)** : La capitalisation se mesure généralement par le ratio capitaux propres sur les actifs (ratio CAR pour capital-asset ratio).³

Une approche rapide de la question pourrait laisser supposer qu'un ratio CAR élevé réduit le ROE, en raison de deux mécanismes :

- *Un ratio élevé signifie un risque moindre*, et la théorie des marchés à l'équilibre qui prônent une relation très forte en risque et rentabilité amènerait à en déduire une rentabilité moindre.
- *Une augmentation de ce ratio* peut signifier que la part de la dette diminue et donc cela implique un moindre bénéfice lié à l'exonération fiscale des charges de la dette.

Pourtant, tous les auteurs qui se sont penchés sur la question ont découvert que les banques les plus performantes sont celles qui parviennent à maintenir un niveau élevé de capitaux propres par rapport à leurs actifs. Les principales explications avancées par les auteurs pour justifier leurs résultats sont :

- Un niveau élevé de capitaux propres réduit le risque (de faillite) encouru par les banques. Elles peuvent donc se permettre, pour maintenir un niveau de risque identique, d'investir dans des actifs plus risqués et dont la rentabilité attendue est bien sûr supérieure. Il en découle une meilleure performance.
- Disposer d'un niveau élevé de capitaux propres est un signal très positif envoyé au marché sur la solvabilité de la banque et de son risque de crédit très faible. En conséquence, de telles banques sont capables de réduire leurs coûts de financement, par exemple, en payant un faible taux d'intérêt sur leur dette.
- Outre le coût de la dette qui est moindre, une banque fortement capitalisée, par rapport à une banque faiblement capitalisée, n'a pas besoin d'emprunter autant pour financer un niveau d'actifs donné.

Enfin, reprenant la théorie du signal, l'usage de capitaux propres (plus chers que la dette) pour financer un projet indique au marché que la banque est très confiante en ses projets et que leur rentabilité va être à la hauteur des attentes (**Sébastien Cousin, 2011**).

¹ **Part de marché** = $\frac{PEBi}{\sum_{k=1}^n PEB}$ Ou le logarithme népérien du total actif. Avec : **PEBi** est le produit d'exploitation bancaire de la banque *i*. Il est l'équivalent du chiffre d'affaires pour les entreprises non financières. Il est rapporté à la somme des PEB des banques de l'échantillon. Une autre variante de la part de marché consiste à rapporter le total bilan de la banque *i* (T*Bi*) à la somme des TB des banques de l'échantillon ou du secteur.

² **Liquidité** = $\frac{\text{Total des crédits}}{\text{Total des dépôts}}$

³ **Ratio des capitaux propres** = $\frac{\text{Fonds Propres}}{\text{Total Bilan}}$

1.2.4.2. Déterminants Externes

Les facteurs externes qui peuvent influencer la performance mieux la rentabilité des banques sont généralement regroupés en deux catégories des variables : les variables relatives aux caractéristiques du marché (concentration du marché, la taille du secteur, le type de propriété, etc.) communément appelées facteurs macro-financière et les variables macroéconomiques que sont l'inflation, le PIB, le taux d'intérêt, etc. (Samir ABDERRAZEK S. (2010).

- **Le taux de croissance du PIB (TCPIB) :** c'est le taux de croissance du produit intérieur brut. L'étude de l'impact des variables macroéconomiques sur la performance de la banque est généralement mise en évidence dans la littérature. En effet, les conditions macroéconomiques favorables sont susceptibles d'avoir une influence positive sur la rentabilité des banques. Ainsi, quand la croissance du PIB se ralentit, comme en temps de récession, la qualité du crédit se détériore, le défaut de paiement augmente et, par conséquent, la rentabilité bancaire diminue.
- **L'inflation (INFL) :** L'inflation est également contrôlée pour tenir compte du risque macroéconomique. La mesure dans laquelle l'inflation influence la rentabilité de la banque dépend de l'évolution future de l'inflation qui sont précisément anticipée et à son tour, dépend de la capacité des banques de prévoir avec précision ses mouvements futurs. Un taux d'inflation qui est précisément prévu permet d'augmenter les profits des banques, tandis que les changements imprévus pourraient augmenter les coûts en raison de l'imparfait ajustement de taux d'intérêt (Valentina F. et Al., 2009).

Il sied de noter qu'en dehors des déterminants internes et externes de la performance bancaire, la littérature économique et financière précise l'existence des déterminants macro-financières ou déterminants sectoriels. La concentration que nous avons inséré dans le cadre de notre étude est une variable qui n'est ni interne ni externe mais plutôt macro-financière et est mesurée par l'indice de concentration de Herfindahl-Hirschman ou indice HH (IHH). Le ratio de concentration bancaire s'obtient en divisant le Total actif de chaque banque par le total actif du secteur bancaire (ensemble des banques).

1.2.5. Nouvelles méthodes d'évaluation de l'efficience

Si l'étude des performances bancaires s'appuie traditionnellement sur l'analyse financière ; aujourd'hui, avec le développement massif des réseaux bancaires et la disponibilité de l'information ; de nouvelles approches ont émergé pour évaluer la performance des banques. Des approches qui s'inscrivent dans une démarche de Benchmarking et qui s'apprécient par des critères de l'efficience. Et comme nous l'avons abordé précédemment, l'efficience des banques commerciales est le produit de deux éléments, à savoir :

- **Une efficience technique,** qui reflète la capacité de la banque à maîtriser l'aspect technique du processus de sa production en termes de taille (efficience d'échelle), et en matière de qualité de l'organisation (efficience technique pure) qui lui permet d'exploiter le minimum de ressources pour offrir le maximum de produits.
- **Une efficience économique,** qui reflète la capacité de l'organisation à faire face aux contraintes liées au marché et la concurrence et qui résulte du choix des combinaisons techniques les moins coûteuses (efficience-coût) et de la combinaison de produits la plus rémunératrice (efficience-profit).

Pour une banque commerciale, avec une organisation en réseau de plusieurs agences, qui adoptent des méthodes de gestion plus ou moins différentes, certaines agences

peuvent afficher des scores d'efficacités importants sur l'un ou les deux plans, alors que d'autres seront certainement inefficaces. En généralisant les meilleures pratiques de gestion utilisées dans son réseau sur le reste des agences inefficaces, la banque peut améliorer son efficacité globale, afin de créer une dynamique d'amélioration des résultats du réseau. Mais avant d'arriver à un tel point il convient d'abord d'identifier les unités performantes dans le réseau, cette pratique est généralement désignée par le vocable de Benchmarking Interne (Bekkar, 2006).

2. CADRE THEORIQUE

La littérature permet d'identifier deux principales approches des analyses théoriques des facteurs explicatifs du niveau d'efficacité bancaire ; l'approche traditionnelle basée sur la structure comportement et performance et une nouvelle approche dénommée : la nouvelle organisation industrielle.

2.1. Approche structure-comportement-performance

L'idée fondamentale de l'approche Structure-Comportement-performance (SCP) fondée par Bain (1951) est la suivante : « l'hypothèse de la SCP entreprend interférer le degré de concurrence dans une industrie suivant ses traits structurels ».

En d'autres termes, la structure d'une industrie détermine les comportements et influence les performances dans cette industrie. Les résultats des entreprises sont donc déterminés par la structure du marché. Ce paradigme considère comment les caractéristiques observables d'un marché ou d'une industrie peuvent affecter le comportement et la performance des participants dans ce marché. Le développement de cette approche a été en partie stimulé par des difficultés dans la mesure empirique des concepts employés par la théorie économique (telle que le coût marginal et l'élasticité) et en partie par le désir d'établir une théorie de comportement.

2.2. Concurrence et efficacité

Dans la littérature théorique, on retrouve principalement deux hypothèses contradictoires expliquant le lien entre la concurrence et l'efficacité.

Une première hypothèse connue sous le nom de structure-comportement-performance (SCP), Bain (1956), prédit qu'une firme en position de Monopole tarifiera des prix plus élevés que si elle est en situation de concurrence. Dans le cas du marché bancaire, cela pourrait s'illustrer par des taux débiteurs plus élevés que sur un marché de concurrence, ce qui réduit l'incitation des banques à rendre leurs activités plus efficaces, car toute hausse de coûts peut être facilement couverte par une hausse des taux débiteurs et/ou une baisse des taux créditeurs. Cela implique donc une moindre efficacité de l'environnement concurrentiel monopolistique par rapport à l'environnement concurrentiel. D'un point de vue empirique la vérification de cette hypothèse mettra en évidence une relation positive entre concurrence et efficacité, l'hypothèse dite « quiet life » Hicks (1935) est en fait un cas particulier de l'hypothèse SCP.

A contrario Demsetz (1973), propose une explication alternative selon laquelle plus une banque est efficace, plus son niveau de profit et sa part de marché augmentent. Ainsi selon cette théorie, il existe une relation négative entre efficacité et concurrence, résultat inverse à celui du paradigme SCP. On parle d'hypothèse de structure efficace. Empiriquement, on doit donc observer une relation négative entre concurrence et efficacité. Dans le cadre du marché bancaire, cette relation peut aussi s'expliquer par l'existence d'asymétrie d'information. En effet, étant donné les risques d'aléa moral et de sélection

adverse existant sur le marché du crédit, les banques ont la nécessité d'établir une relation de long terme avec leurs clients afin de contrôler et de limiter ces asymétries. De ce fait, deux approximations de la concurrence ont été utilisées dans la littérature pour mesurer la concurrence : le niveau de concentration d'une part et l'indice de Lerner d'autre part.

De nombreuses critiques ont remis en cause l'évaluation de la concurrence par les mesures de concentration. Face à ce constat, l'utilisation de l'indice de Lerner est devenue plus systémique. Cette mesure a l'avantage de capter le pouvoir de marché de chaque firme. Il suppose qu'une firme soumise à une forte pression concurrentielle sera incapable d'extraire une rente. Cet indice mesure la différence entre le prix fixé par la firme (P_{it}) et le coût marginal pour produire ce bien (Cm_{it}) rapportée au prix ; $L_{it} = \frac{P_{it} - cm_{it}}{P_{it}}$ le prix est construit en utilisant l'approximation donnée par le revenu moyen c'est-à-dire en rapportant les revenus annuels à l'actif total de la banque au cours de l'année ($\hat{P}_{it} = RM_{it} = \frac{R_{it}}{Y_{it}}$) le coût marginal est obtenu à partir de l'estimation d'une fonction de coût similaire à l'équation sans l'inefficience (u). Le coût marginal est obtenu par la formule : $\widehat{Cm}_{it} = \frac{\partial c_{it}}{Y_{it}} = \frac{C_{it}}{Y_{it}} = \frac{\partial \ln(C_{it})}{\partial \ln(Y_{it})} = \frac{C_{it}}{Y_{it}} [\beta_1 + \beta_2 Y_{it} + \sum_{i=1}^3 \beta_i + l(\ln w l_{it})]$

2.3. Part de marché et l'efficience

La part de marché traduit le degré de concentration. Selon Grogorian et Manole (2002), Isik et Hassan (2003), plus les parts de marché sont élevées plus le marché est concentré entre quelques banques. Et plus l'efficience sera élevée, cette association positive de la concentration de marché avec les coûts bas, traduits le choix et la consolidation concurrentielle à travers la survie des banques. Des marchés locaux concentrés appliquent des taux élevés sur leurs crédits et payent des taux faibles sur leurs dépôts. Ces banques peuvent ainsi réduire leurs coûts et augmenter leur niveau d'efficience. Comme l'explique Berger et Hannan (1988), ces banques sont capables d'offrir des conditions moins favorables à leur clientèle dans le but de recueillir des profits anormaux, étant donné leur pouvoir de marché.

La relation positive entre la part de marché et l'inefficience est connue sous le nom de « quiet life », dans le secteur bancaire, mais l'étude de test d'hypothèse a été formulée par Berger et Hannan (1998) pour les banques américaines. Cette étude considère une relation entre le niveau d'efficience coût et la part de marché des institutions bancaires.

2.4. Pouvoir de marché et l'efficience

De nombreux travaux associent le niveau de concentration du marché exprimé par le ratio Herfindhal-Hirschman ou par la part de marché de banques. Calculé comme la somme des carrés de marché, le premier indice représente une mesure plus globale et plus précise de la concentration. Cependant, la relation entre cette dernière et la concurrence n'est établie que dans un cadre particulier d'analyse celui de SCP. Selon cette approche théorique, un marché plus concentré implique un niveau de concurrence plus faible, car les banques sont censées avoir plus de pouvoir de marché. Or selon la théorie du marché contestable (Baumol, 1982), il pourrait exister à la fois un marché concentré et concurrentiel s'il n'y a pas de coût d'entrée ou de sortie.

2.5. Les limites du paradigme SCP

Les critiques les plus virulentes du paradigme SCP sont les suivantes (Moati, 1993) :

- Le caractère excessivement déterministe de SCP.

- Critique de l'école de Chicago : la relation entre structures et performance doit être inversée, ce sont les performances des entreprises qui sont à l'origine des structures.
- Critique émise par la théorie des marchés contestables : les comportements et les performances sont indépendants des structures du secteur (i.e indépendants du degré de concentration du secteur), ils dépendent de la réalité de la concurrence extérieure potentielle.
- La structure et les conditions de base à l'origine des structures sont supposées exogènes alors qu'elles sont en réalité endogènes au marché.
- Le paradigme SCP postule une hypothèse d'homogénéité des comportements : toutes les entreprises réagissent de la même manière. Suite à ces multiples critiques, une nouvelle théorie a vu le jour la nouvelle organisation industrielle.

2.6. Nouvelle organisation industrielle

À la fin des années 1970 se développe l'approche moderne de l'économie industrielle appelée la « nouvelle économie industrielle ». L'économie industrielle devient un développement spécifique de la théorie économique et n'est plus considérée comme un mouvement à part.

Les développements principaux de la nouvelle économie industrielle portent sur l'approfondissement de l'étude de la différenciation des produits et de la concurrence monopolistique, ainsi que sur la formalisation des situations d'oligopoles. Les auteurs associés à ce courant sont entre autres Spence (1976), Dixit & Stiglitz (1977), Lancaster (1979) et Tirole (1989).

À la différence de SCP, la nouvelle économie industrielle se focalise sur les comportements (étude des stratégies des entreprises) et non plus sur les structures. Les structures sont désormais considérées comme endogènes. La nouvelle économie industrielle abandonne les études économétriques en coupe instantanée sur un ensemble de secteurs au profit d'études économétriques monographiques. La nouvelle économie industrielle a pu voir le jour grâce notamment aux développements de la théorie des jeux et plus largement grâce aux approfondissements de la théorie microéconomique en situation de concurrence imparfaite.

2.6.1. Théorie des jeux et concurrence imparfaite

Le recours aux outils de la théorie des jeux permet d'expliquer les phénomènes d'intégration verticale, de différenciation des produits et leurs influences sur les modèles d'oligopoles à produits homogènes, ainsi que sur les phénomènes de création de barrières à l'entrée ou à la sortie (Arena et al, 1988). La théorie des jeux a permis de développer des modèles davantage en adéquation avec la réalité industrielle. C'est le cas des modèles d'oligopoles à produits homogènes. On distingue deux catégories de modèles oligopolistiques (Carlton et al. 2008) :

- ✚ *Modèles de concurrence en quantité, modèles de Cournot (1838), de collusion totale, modèles dynamiques à information parfaite (équilibre de Cournot-Nash dynamique, équilibre de Nash), et modèle dynamique à information imparfaite (équilibre bayésien parfait).*
- ✚ *Modèle de concurrence en prix dérivés des modèles de Bertrand (1883), de Stackelberg (1934), et d'oligopoles avec frange concurrentielle.*

La théorie des jeux a permis de formaliser les processus de conflits et de coopération entre individus/entreprises. Elle permet de décrire comment les entreprises forment leur stratégie et comment ces stratégies déterminent les profits. In fine, elle permet d'estimer le pouvoir de marché.

2.6.2. Théorie des marchés contestables

Un marché est contestable lorsque l'entrée et la sortie de ce dernier sont peu coûteuses. Lorsque le marché est parfaitement contestable, il n'y a pas de barrières à l'entrée ni de coûts d'irréversibilité (hypothèse de parfaite mobilité des facteurs). Ces conditions favorisent les entrées/sorties très rapides (raids) par des entreprises extérieures au marché dès qu'une occasion de profit apparaît (Arena et al. 1988). Sous la pression des concurrents potentiels, un marché parfaitement contestable atteint la stabilité et l'équilibre, quelle que soit sa structure (monopole, oligopole, polypole), mais à condition que le marché soit soutenable (à l'équilibre). Dans la théorie des marchés contestables, un marché est à l'équilibre lorsqu'aucune entrée sur le marché n'est rationnelle, c'est-à-dire lorsque les firmes en place ne font pas de pertes et les entrants ne réalisent pas de profits supérieurs aux firmes en place. L'équilibre du marché contestable présente six propriétés (Arena et al. 1988). Ces propriétés sont assimilables à celle de l'équilibre de la concurrence pure et parfaite tout en s'affranchissant de la condition d'atomicité (Arena et al. 1988).

La limite principale énoncée à l'encontre de la théorie des marchés contestables a trait aux fonctions de coûts des firmes. Comme dans la théorie de l'équilibre partiel, la théorie des marchés contestables utilise l'hypothèse d'identité des fonctions de coûts des firmes opérants dans une industrie (concept de firme représentative). Avec cette hypothèse, la fonction de coût d'une firme est définie indépendamment de la structure du marché. Or, une firme rationnelle intègre tous les facteurs de son environnement (dont les caractéristiques de la structure du marché) pour optimiser ses coûts (Arena et al. 1988). Les auteurs rattachés à cette théorie sont notamment Baumol, Panzar et Willig (1982).

2.6.3. Théorie des coûts de transaction, théorie du cycle de vie

La théorie des coûts de transaction se situe à la de marge de l'économie industrielle (Moati, 1995). La théorie des coûts de transaction ne s'intéresse pas à la relation structure performance, mais s'interroge sur les déterminants du découpage du système productif à savoir comment les caractéristiques d'une transaction, les variables liées aux conditions de base, aux structures et aux comportements influencent le contour des entreprises et la répartition des activités au sein du système productif. La théorie des coûts de transaction a permis d'améliorer la compréhension de la nature des échanges et la définition des contours de l'activité (Moati, 1995). À l'origine, les coûts de transaction correspondent aux coûts liés aux échanges effectués par les individus entre eux, qui s'ajoutent aux prix des biens eux-mêmes (ex. : coût de rédaction et application des contrats) (Carlton et al 2008). Cette approche est née de Coase (1937) dans lequel il s'interroge sur la raison de l'existence des firmes dans une économie capitaliste. Selon Coase, l'existence de la firme est liée au fait qu'elle constitue un mode de coordination économique alternatif au marché.

La théorie des coûts de transaction a ensuite été développée par Williamson (1975) pour expliquer les raisons qu'a une firme de recourir à l'intégration d'une activité ou au contraire à recourir au marché. Cette théorie repose sur la rationalité limitée des agents en raison de leur capacité cognitive limitée. Les agents ne peuvent anticiper tous les événements et les conséquences de leurs actes, ils créent et signent des contrats incomplets. Ces types de contrats génèrent des comportements opportunistes où certains agents vont manipuler l'information à leur avantage. Les comportements opportunistes posent problème lorsque les transactions sur le marché nécessitent des investissements spécifiques non réutilisables en dehors de cette transaction. Par conséquent, lorsque les transactions impliquent ce type d'investissements, la coordination dans la firme peut être préférée à la coordination par le marché (Weinstein, 2008). Le recours au marché dépend donc de l'incertitude, des

comportements opportunistes des agents et du nombre d'entreprises sur le marché (Williamson, 1975). On peut donc dire que plus l'incertitude est faible, plus il y a d'entreprises et moins il y a de comportements opportunistes, plus le recours au marché sera probable. Les principaux coûts de transaction sont (Padillac et al 2001).

- ✚ Les coûts entraînés par la recherche et l'énumération de toutes les éventualités pouvant subvenir durant la durée du mandat.
- ✚ Les coûts provoqués par la négociation et la rédaction du contrat,
- ✚ Les coûts inhérents à la recherche et au fonctionnement de systèmes de garantie du respect des engagements (appareil de contrôle et de sanction) (MBATCHOU NTCHABET A.Y. & al (2020).

2.7. Caractéristiques du système bancaire congolais

Comme indiqué ci-dessus, le système bancaire congolais est un oligopole dominé par cinq banques qui détiennent plus de 60% de la part de marché. La tarification des produits bancaires en situation de concentration du secteur est alors caractérisée comparativement à une situation de concurrence parfaite, par des taux débiteurs plus élevés et des taux créditeurs plus bas. Notons avec SEYDOU OUEDRAOGO que les modèles de concurrence imparfaite mettent en relation le pouvoir de marché des banques et leur tarification. Les taux d'intérêt sont déterminés par le pouvoir du marché si bien que leurs variations dépendent également des conditions de concurrence dans le secteur (SEYDOU OUEDRAOGO (2012).

La seconde caractéristique du système bancaire congolais est sa dépendance au dollar américain, situation expliquée par la dollarisation de l'économie congolaise. Les dépôts et les crédits du système bancaire congolais sont essentiellement constitués et octroyés en dollar américain. Le bilan des banques est à plus de 80% exprimé en dollar américain. En effet, la RDC est l'un des rares pays d'Afrique subsaharienne, qui a mis en place une réglementation de change qui autorise que les transactions sur le territoire national s'expriment et se dénouent en monnaie étrangère.

Une troisième caractéristique est la forte dépendance des banques congolaises aux correspondances bancaires étrangères, dont principalement les correspondances américaines, pour assurer le dénouement des transactions et opérations locales des clients ou entre deux banques, car ces transactions et opérations sont essentiellement réalisées en dollar américains.

Les deux autres caractéristiques sont l'obligation faite aux banques de constituer une provision pour reconstitution du capital social, si ce dernier est libellé et a été libéré en dollar américain et c'est en vue de présenter les fonds propres des banques mais aussi la non limitation de mandat du commissaire aux comptes dans le secteur bancaire, alors que dans la quasi-totalité des pays de l'Afrique subsaharienne, ce mandat est limité dans le temps. Cependant, l'instruction de la BCC n°19 du 14 mai 2019, relative à l'exercice des fonctions de commissaires aux comptes dans les établissements de crédit et institutions de microfinance, entrée en vigueur en 2019, limite désormais ce mandat à une durée de trois exercices, renouvelable une fois (NZOIMBENGENE LUYINDULA B. D., 2021).

3. METHODOLOGIE ET TRAITEMENT DES DONNEES

3.1. Méthodologie de mesure de la performance

L'analyse des effets de la croissance économique sur la performance bancaire et ses déterminants est menée dans le cadre d'un modèle qui se situe dans la lignée de travaux de Goldard et al. (2004), SAMIR A. SRAIRI (2010) et Roudha B Rouissi et al. (2016).

L'approche des données de panel est une technique statistique qui correspond à l'étude de l'empilement d'observations sur un ensemble d'individus permettant de lui attribuer un caractère longitudinal. Les données de panel sont une combinaison de séries temporelles ($t = 1, \dots, T$) et de données en coupes transversales ($i = 1, \dots, N$). Cette double dimension de panel constitue un avantage décisif par rapport aux séries temporelles et aux coupes transversales. Comme spécifié au point 2.1 analytiquement, un modèle de données de panel se présente de la manière suivante :

$$Y_{it} = \alpha_i + X'_{it}\beta + \varepsilon_{it}, \quad \forall t = 1, 2, \dots, T ; i = 1, 2, \dots, N$$

Avec Y_{it} la variable endogène, et deux catégories de variables indépendantes : X'_{it} le vecteur des variables exogènes ou variables observables et α_i une composante non observable. Le terme α_i est également appelé *effet non observable*, *l'hétérogénéité individuelle* ou *variable latente*. Ce terme capte les caractéristiques spécifiques et invariantes à travers le temps pour chaque unité transversale ; β la matrice des paramètres à estimer ; et le terme ε_{it} est une perturbation aléatoire ou erreur.

Le modèle des données de panel présente un certain nombre d'avantages par rapport aux données transversales et aux séries temporelles : (i) l'estimation sur les données de panel capte les effets dynamiques dans le comportement des agents ; (ii) le contrôle de l'hétérogénéité individuelle des unités d'observations ; (iii) l'obtention des séries temporelles longues à moindre coût ; (iv) son application enrichit les résultats en permettant aussi l'étude de l'influence des caractéristiques non observables des individus sur leurs comportements dès lors que celles-ci restent stables dans le temps.

Ainsi, l'analyse empirique de la présente Etude porte sur un échantillon composé de dix banques commerciales qui opèrent en RDC. Il s'agit de la BCDC, Rawbank, TMB, AccessBank, AfrilandBank, Ecobank, FBNBank, EquityBank, CityBank et enfin StandardBank. Les données recueillies couvrent une période de 10 ans, allant de 2008 à 2017. Il s'agit des données individuelles (10 banques) observées au cours d'une décennie (10 années). Ces données portent sur un panel cylindré à double dimension (soit $10 \times 10 = 100$ observations).

La littérature économique et financière divise les facteurs qui influencent la rentabilité bancaire en deux groupes de facteurs. Les déterminants ou facteurs internes qui représentent les caractéristiques et les spécificités financières de la banque, et sont généralement des facteurs liés à la gestion. Quant aux facteurs ou déterminants externes, ce sont ceux qui ne sont pas sous le contrôle direct des banques. Ils relèvent surtout des facteurs macroéconomiques et du marché où facteurs macro-financières.

Dans le cadre du présent article, il a été retenu les facteurs internes au nombre de trois variables que sont : la taille de la banque, la liquidité bancaire et la capitalisation de la banque. Comme facteurs externes qui peuvent influencer la rentabilité des banques, ils ont été regroupés en deux catégories de variables. D'une part, les variables relatives aux caractéristiques du marché et celles macroéconomiques : dans le premier cas, l'étude retient la concentration bancaire saisit par l'indice de concentration d'Hirschman-Herfindhal qui se

mesure par le pouvoir du marché de chaque banque. Pour le second cas, l'étude retient comme variables macroéconomique le taux de croissance du PIB et le taux d'inflation.

La littérature économique est presque unanime quant à la relation étroite qui existe entre la croissance économique et la performance bancaire. Les différentes études empiriques révèlent le rôle déterminant joué par la conjoncture économique, c'est-à-dire, l'évolution de l'activité (mesurée par le PIB) sur la rentabilité des banques.

Quant à l'inflation son effet sur la rentabilité est ambiguë. Toutefois, dans la présente étude, il est attendu un effet positif de l'inflation sur la rentabilité des banques.

Tableau 3.1. Les variables utilisées

Variables	Description
ROA	Return on Assets
ROE	Return on Equity
TB	Taille de la Banque
LIQ	Liquidité Bancaire
RCP	Ration des capitaux propres
IHH	Indice de Herfindahl-Hirschman
INFL	inflation
TCPIB	Taux de croissance du Produit intérieur Brute

En ce qui concerne la Source des données utilisées, il convient de noter ce qui suit :

- Pour ce qui est des variables managériales (le ROA, la taille de la banque, le ratio capitaux propres et le ratio crédit accordé), elles sont calculées sur base des informations fournies dans les rapports annuels des différentes banques et les rapports de certifications des états financiers des différents cabinets d'audits ;
- Les variables macro-financières (la concentration bancaire) est déterminée sur base de données fournies par les rapports annuels des différentes banques au cours de la période de 2008 à 2017. Elle est mesurée suivant la formule ci-après :

$$IHH = \sum_{i=1}^n S_i^2 \text{ avec } S_i \text{ la part du marché de la banque } i \text{ par rapport à le secteur}$$

- Les variables macroéconomiques (le taux d'inflation et la croissance économique) sont tirées des rapports annuels de la BCC (2018).

Tableau 3.2. Prédiction Théorique des signes attendus

Types des variables	descriptions	Variables	Mesures	Signes attendus	Explications
Variables Endogènes		ROA	ROA définie par le bénéfice après impôt divisé par le total des actifs		

		ROE	ROE il exprime le rendement du point de vue de l'actionnaire, puisqu'il leur permet de suivre le rendement de leur investissement , et donc de préparer leurs décisions stratégiques.		
Variables Exogènes	Variables Internes	TB	Logarithme népérien du total actif.	+/-	Plus la taille de la banque augmente, celle-ci bénéficie des économies d'échelle où plus la taille de la banque baisse, cela entraîne des déséconomies d'échelle ,c'est-à-dire, une augmentation des charges et in fine la dégradation de la rentabilité des banques.
		LIQ	Ratio de Crédit accordé divisé par le total actif de la banque	+	Plus la banque octroie des crédits, plus les revenus augmentent et donc les profits.
		RCP	Ratios des capitaux propres divisés par le total actif de la banque. Mesure le poids du capital de la banque.	-	Plus ce ratio augmente, plus la banque est moins risquée en termes de l'endettement et le lien entre la rentabilité est négatif.
	Variables macro-financière	Concentration	IHH	+	Plus la concentration bancaire augmente (L'occupation de la part majeure du marché bancaire par un nombre restreint d'acteurs bancaires), plus la rentabilité augmente
	Variables macroéconomiques	INFL	Inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation.	+	Plus l'inflation augmente, plus les charges bancaires augmentent qui seront répercutées sur le client, et donc plus le revenus d'intérêts et par ricochet de la rentabilité
		TCPIB	Logarithme népérien du PIB réel par habitant	+	Plus il y a la croissance économique, plus le revenu par habitant augmente, plus l'accès

					à la banque via l'épargne devient fréquent et augmente la rentabilité de la Banque.
--	--	--	--	--	---

En pratique, l'estimation d'un modèle des données de panel commence par le test de présence des effets individuels pour voir si la structure des données dont on dispose est homogène ou pas (hétérogène). Ainsi, on recourt au test proposé par Hsiao (1986). Ce test est appelé test de Fisher, test d'homogénéité ou test de ratio de vraisemblance. L'hypothèse nulle du test de Hsiao suppose l'existence d'un intercept commun à toutes les banques et donc pas d'effets individuels (Tableau n° 3.4). Certes, tester la présence d'effets individuels revient à déterminer si l'on est en droit de supposer que le modèle théorique étudié est parfaitement identique pour toutes les unités statistiques considérées, ou au contraire s'il existe des spécifications propres à chaque unité statistique (Doucouré, 2008). Comme repris dans le tableau ci-après :

Tableau n° 3.3 : Description des tests de spécification

Test de présence d'effets individuels	
Modèles	Modèle 1 : $Y_{it} = \alpha + X'_{it}\beta + \varepsilon_{it}$ Modèle 2 : $Y_{it} = \alpha_i + X'_{it}\beta + \varepsilon_{it}$
Hypothèses	On teste $H_0 : \alpha_1 = \alpha_2 = \alpha_3 = \dots = \alpha_{10}$ <i>H0 : Absence d'effets individuels (Modèle 1)</i> <i>H1 : Présence d'effets individuels (Modèle 2)</i>
Statistique	$F = \frac{nT - n - 1}{n - 1} \cdot \frac{R_2^2 - R_1^2}{1 - R_2^2}$
Règle de décision	La statistique F suit, sous H_0 , une loi de Fisher à $(n - 1)$ et $(nT - n - 1)$ ddl. On accepte H_0 si F est inférieure à la valeur critique lue sur la table de Fisher ou encore si $Prob.> 5 \%$
Test de Hausman	
Modèles	Modèle 2 : $Y_{it} = \alpha_i + X'_{it}\beta + \varepsilon_{it}$ Modèle 3 : $Y_{it} = \alpha + X'_{it}\beta + \alpha_i + \lambda_t + \mu_{it}$
Hypothèses	<i>H0 : Présence d'effets aléatoires</i> <i>H1 : Présence d'effets fixes</i>
Statistique	$H = (\hat{\beta}_{MCG} - \hat{\beta}_W)[Var(\hat{\beta}_{MCG} - \hat{\beta}_W)]^{-1}(\hat{\beta}_{MCG} - \hat{\beta}_W)$
Règle de décision	La statistique H suit, sous H_0 , une loi du Khi-Deux à k ddl. Si $H < \chi^2(k)$ c.-à-d. H est inférieure à la valeur critique lue sur la

	table du Khi-deux, on accepte H_0 , ou si la Probabilité est supérieure à 5 %. On choisit alors un modèle à effets aléatoires (modèle 3).
k est le nombre de variables explicatives ; n est le nombre d'individus ; T est la taille de l'échantillon ; R_1^2 est le coefficient de détermination calculé sur le modèle 1 ; R_2^2 est le coefficient de détermination calculé sur le modèle 2.	

Source : Elaboré par l'auteur.

Rappelons qu'on passe premièrement à l'étude d'homogénéité des données. Et s'il s'est avéré qu'elles sont homogènes, il faudrait déterminer de quel type s'agit-il. Il existe en effet deux principaux schémas de variation des paramètres, modèles ou approches connus sous les noms de *modèle de panel à effets fixes* et *modèle de panel à effets aléatoires*. La distinction des modèles dépend du traitement réservé à l'effet non observable α_i . Dans le modèle à effets fixes on considère cet effet comme une constante individuelle. En d'autres termes, on parle du modèle à effets fixes si la composante non observable est considérée comme un paramètre à estimer. Dans le modèle à effets aléatoires on suppose que l'hétérogénéité individuelle est une variable aléatoire dont on ne connaît la distribution. Certes, le choix entre ces deux modèles dépend de l'interprétation que l'on donne aux effets spécifiques individuels. Il se fait à travers le test de Hausman comme l'indique le tableau ci-dessous. On accepte l'hypothèse nulle, de présence d'effets aléatoires, si la statistique de Chi-deux(.) calculée est inférieure à la valeur critique lue sur la table du Khi-deux, ou si la probabilité est supérieure à 5 %.

En effet, sont estimés dans ce travail deux modèles empiriques de la rentabilité des banques congolaises. Il s'inspire notamment des travaux de Abderrazek Srairi (2010) ; et de Béjaoui Rouissi, Seifallah Sassi et Houssein Bouzgarrou. Le modèle de rentabilité économique (ROA) et le modèle rentabilité financière (ROE), avec deux spécifications chacun. Dans la première spécification, il n'est pris en compte que les variables internes de la rentabilité et de concentration, et dans le deuxième modèle, il est intégré les variables macroéconomiques. Algébriquement, ces deux modèles se présentent de la manière suivante :

$$ROA_{it} = \beta_0 + \beta_1 LIQ_{it} + \beta_2 TB_{it} + \beta_3 RCP_{it} + \beta_4 IHH_{it} + \beta_5 INFL_{it} + \beta_6 TCPIB_{it} + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

$$ROE_{it} = \beta_0 + \beta_1 LIQ_{it} + \beta_2 TB_{it} + \beta_3 RCP_{it} + \beta_4 IHH_{it} + \beta_5 INFL_{it} + \beta_6 TCPIB_{it} + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

$$\beta_1, \beta_2, \beta_3, \beta_6 > 0 \quad \text{et} \quad \beta_4, \beta_5 \geq 0$$

Où les variables ROA_{it} et ROE_{it} sont des variables expliquées, représentant respectivement la rentabilité économique et la rentabilité financière d'une banque i au temps t . Les autres variables sont des variables explicatives. LIQ_{it} est la liquidité de la banque i au temps t ; TB_{it} est la taille de la banque i au temps t ; RCP_{it} est le ratio des capitaux propres de la banque i au temps t ; IHH_{it} est l'indice HH de la banque i au temps t ; $INFL_{it}$ est le taux d'inflation ; $TCPIB_{it}$ est le taux de croissance du PIB ; β_0 est la constante du modèle ; les β sont des coefficients ou paramètres des variables explicatives des modèles, ils sont à estimer ; et l'erreur $\varepsilon_{it} = \alpha_i + \mu_{it}$, où α_i et μ_{it} représentent des perturbations aléatoires non corrélées. L'erreur se compose donc de deux parties ou effets. Le terme α_i représente un effet individuel spécifique non observable, ou le terme caractéristique de chaque individu ; c'est une composante d'erreur unique pour la banque i . Et le terme μ_{it} est un effet résiduel. Il reflète l'interaction des

sources non observées de la variation individuelle et temporelle. Les résultats des tests de spécification sont décrits aux tableaux n° 3.4 et 3.5.

Tableau 3.4 : Test de présence d'effets individuels

Equation	Statistique du test	Prob. > F	Observation
<i>Modèles de rentabilité économique (ROA)</i>			
(1)	F (9, 86) = 2,10	0,0383	Prob. < 5 %
(2)	F (9, 84) = 1,72	0,0964	Prob. > 5 %
<i>Modèles de rentabilité financière (ROE)</i>			
(1)	F (9, 86) = 1,72	0,0817	Prob. > 5 %
(2)	F (9, 84) = 1,29	0,2567	Prob. > 5 %

Source : Elaboré par l'auteur, sur base de l'annexe 1.

L'analyse des résultats du test de Fisher révèle la présence d'effets individuels au niveau de la première spécification du modèle de rentabilité économique et leur absence dans toutes les trois autres spécifications (Tableau n° 3.4). La structure des données de la première spécification étant homogène, une modélisation en panel est valable. Cela suggère également que l'estimateur within est plus performant que l'estimateur des moindres carrés ordinaires (MCO). Par contre, celle des autres spécifications étant hétérogène, il serait recommandé d'abandonner la spécification du modèle des données panel et d'estimer, pour chaque groupe d'individus, un modèle de régression multiple par la méthode des MCO.

Tableau 3.5 : Résultats du test de Hausman du modèle de rentabilité Économique (ROA) – spécification (1)

Equation	Test de spécification			
	<i>Chi2 (5)</i>	<i>Prob. > Chi2</i>	<i>Observation</i>	<i>Décision</i>
(1)	4,94	0,2934	Prob. > 5 %	Effets aléatoires

Source : Elaboré par l'auteur, sur base de l'annexe 2.

Il ressort des résultats du test de spécification que le modèle à effets aléatoires semble être le plus adéquat pour expliquer la rentabilité économique (ROA) de la première spécification du modèle de rentabilité économique (Tableau 3.5). Rappelons que cela s'est fait à travers le test de Hausman. On accepte l'hypothèse nulle, de présence d'effets aléatoires, si la statistique Chi2(.) calculée est inférieure à la valeur critique lue sur la table du Khi-deux, ou si la Probabilité est supérieure à 5 %. La structure des données du modèle (2) n'étant pas homogène, cela ne permet pas de tester la présence d'effets aléatoires, car l'estimation se fera par moindres carrés ordinaires (MCO).

3.3.2 Discussion des résultats et interprétation

Dans cette section, il est exposé les résultats des estimations et leur interprétation. Ces résultats sont synthétisés aux tableaux 3.6 et 3.7 respectivement pour la rentabilité économique et pour la rentabilité financière.

En effet, au niveau de la première spécification, seul un coefficient est statistiquement significatif. Il s'agit du coefficient de la liquidité (LIQ), son effet sur la rentabilité économique est positif. Pour les autres variables, la taille de la banque (TB) présente un effet positif tandis que le ratio des capitaux propres (RCP) et l'indice HH (IHH) affectent négativement la rentabilité économique. Mais l'effet de ces trois variables est non statistiquement significatif.

Cependant, l'introduction des variables macroéconomiques (inflation et croissance) au niveau de la deuxième spécification semble améliorer les résultats. Il ressort de cette analyse que les coefficients associés à la liquidité (LIQ) et à la taille de la banque (TB) agissent positivement et sont significatifs. Le ratio des capitaux propres (RCP) et l'indice HH (IHH) ont un effet négatif mais non significatif. Quant à l'effet des variables macroéconomiques, la croissance (TCPIB) a un effet positif et significatif. Par contre, celui de l'inflation (INFL), tout en étant positif, reste non significatif.

Tableau 3.6 : Résultats de l'estimation des modèles de rentabilité Économique (ROA)

Variable	Symbole	Spécification (1)		Spécification (2)	
		Coeff.	Prob.	Coeff.	Prob.
Liquidité	LIQ	0,0382* (2,99)	0,003	0,0419* (3,72)	0,000
Taille de la banque	TB	0,0144 (1,93)	0,054	,0222* (3,78)	0,000
Ratio des capitaux propres	RCP	-0,2308 (-1,69)	0,091	-0,2064 (-1,55)	0,126
Indice HH	IHH	-0,1255 (-0,89)	0,372	-0,1888 (-1,87)	0,064
Inflation	INFL	-	-	0,0005 (2,21)	0,089
Croissance économique	TCPIB	-	-	0,0059* (2,84)	0,006
Constante	C	-0,3682 (-1,91)	0,056	-0,6156* (-3,84)	0,000
F (6, 93) / Wald chi2 (4)		18,78		6,61	

Prob> F / Prob > chi2	0,0009	0,0000
-----------------------	--------	--------

* *significatif à 1%, (.) t stat.*

Source : Elaboré par l’auteur, sur base de l’annexe 4.1.

Les résultats de la rentabilité financière (ROE) exposés au tableau n° 3.9 ci-dessous sont presque les mêmes que ceux de l’analyse précédente. Au niveau des variables internes et de concentration, les effets de la liquidité (LIQ) et de la taille de la banque (TB) sont positifs et statistiquement significatifs. Par contre, l’effet du ratio des capitaux propres, tout en étant négatif, est statistiquement non significatif. Au niveau de la variable de concentration, l’effet de l’indice HH est positif et non significatif.

L’effet de ces variables internes et de concentration est le même lorsqu’on introduit les variables macroéconomiques au niveau de la deuxième spécification. En ce qui concerne les variables macroéconomiques, l’inflation et la croissance économique ont un effet positif sur la rentabilité financière des banques congolaises. Cet effet est statistiquement significatif.

Tableau 3.7 : Résultats de l’estimation des modèles de rentabilité Financière (ROE)

Variable	Symbole	Spécification (1)		Spécification (2)	
		Coeff.	Prob.	Coeff.	Prob.
Liquidité	LIQ	0,1558* (3,53)	0,001	0,1709* (4,07)	0,000
Taille de la banque	TB	0,0588** (2,14)	0,035	0,0926* (3,32)	0,001
Ratio des capitaux propres	RCP	-0,7397 (-1,44)	0,152	-0,6891 (-1,43)	0,157
Indice HH	IHH	0,5914 (0,84)	0,402	0,2147 (0,32)	0,751
Inflation	INFL	-	-	0,0040** (2,54)	0,013
Croissance économique	TCPIB	-	-	0,0440* (3,77)	0,000
Constante	C	-1,5464 (-2,12)	0,036	-2,7563 (-3,56)	0,001
F (4, 95) / F (6, 93)		5,63		6,61	
Prob> F / Prob > F		0,0004		0,0000	

* *significatif à 1%, ** significatif à 5%, (.) t stat.*

Source : Elaboré par nous-même, sur base de l’annexe 4.2.

3.4. Discussion des résultats

L'analyse économétrique menée a permis de déceler les facteurs qui influencent favorablement et ceux influencent défavorablement la performance des banques. Les estimations économétriques indiquent qu'il existe une relation positive et statistiquement significative au seuil de 5% entre la Liquidité Bancaire (*LIQ*), et la rentabilité des banques (*ROA*). Une hausse de la valeur des actifs entraînerait toutes choses égales par ailleurs, une hausse des rendements bancaires.

En effet les résultats obtenus montrent que la liquidité est un déterminant clé des banques congolaises tant pour la rentabilité économique que la rentabilité financière. Ces résultats sont conformes à ceux obtenus par Raoudha B Rouissi et al⁴ pour le cas des banques françaises. L'analyse du ratio de liquidité montre qu'il a un effet positif et statistiquement significatif sur la rentabilité des banques congolaises. Ainsi, les banques congolaises affichent une activité de transformation rentable. Cette transformation, qui se définit comme étant le financement d'emplois par les ressources d'échéances plus courtes, inhérente à la fonction d'intermédiation bancaire, semble profiter aux banques congolaises. Toutefois, ces résultats sont en contradiction à ceux obtenus par SAMIR A. SRAIRI⁵ pour le cas des banques Saoudiennes. Où la liquidité impacte négativement mais de manière significative la rentabilité bancaire.

Par ailleurs, le ratio de liquidité, calculé en rapportant les dépôts aux crédits (dépôts/crédits), reste toujours supérieur à 100%, ce qui montre que les banques opérant en RDC ont pu faire face aux demandes de remboursement des déposants. Les banques hésitent à distribuer des crédits par crainte de ne pas recouvrer les fonds distribués et tomber ainsi dans la situation de surliquidité. La nature des dépôts à majorité de courte durée oblige les banques à ne pas prendre le risque de s'engager dans des financements à moyen et à long terme et à assurer des fonds de garantie afin de pouvoir faire face à d'éventuelles faillites.

Par contre en ce qui concerne la taille de la banque (*TB*) la relation est positive tant pour la rentabilité (*ROA*) que la rentabilité financière (*ROE*). Ce résultat sous-entend que les grandes banques présentes en RD Congo bénéficient d'une rentabilité plus élevée en raison du meilleur accès aux sources de financement.

L'effet du ratio des capitaux propres (*RCP*), tout en étant en relation négative avec la rentabilité (*ROA*), est statistiquement non significatif. Une hausse des capitaux propres entraînerait donc une dégradation des rendements bancaires.

Au niveau de la variable de concentration, l'effet de l'indice *HH* est positif et non significatif pour la *ROE* et positif mais non significatif pour la *ROA*.

Enfin, En ce qui concerne les variables macroéconomiques, l'inflation a un effet positif sur la rentabilité économique, mais non significatif. Cela peut s'expliquer par les anticipations de la valeur future du taux d'inflation de la part des banques. La croissance économique a également un effet positif sur la rentabilité. Cet effet est statistiquement significatif.

⁴Raoudha B Rouissi et al., *op. cit*, p.21

⁵Samir A. Srairi, *op. cit*, p.48

Pour ce qui est de la rentabilité financière (ROE), il est remarqué une relation positive et statistiquement significative entre le Ratio de liquidité (LIQ) et la rentabilité financière, mais aussi entre la taille de la banque (TB) et la rentabilité.

Le Ratio des capitaux propres (RCP) a un effet négatif statistiquement non significatif sur la rentabilité financière. Alors que la concentration a un effet positif sur la rentabilité mais cet effet reste statistiquement non significatif.

Pour les variables macroéconomiques les résultats ont démontré une relation positive et statistiquement significatif entre l'inflation et la rentabilité financière mais aussi entre la croissance économique et la rentabilité.

Conclusion

Le présent travail se fixe comme objectif d'analyser le lien qui existe entre la reprise de l'activité économique et la performance des banques créatrices de monnaie en RDC. De manière spécifique il s'agissait d'analyser le cadre conceptuel et théorique de la croissance économique et de la performance bancaire ; déterminer la causalité entre la croissance économique et la rentabilité des banques congolaise durant le période 2008 à 2017 et identifier les déterminants de la performance bancaire.

En effet les résultats obtenus montrent que la liquidité est un déterminant clé des banques congolaises tant pour la rentabilité économique que la rentabilité financière. Ces résultats sont conformes à ceux obtenus par Raoudha B Rouissi et al⁶ pour le cas des banques françaises. L'analyse du ratio de liquidité montre qu'il a un effet positif et statistiquement significatif sur la rentabilité des banques congolaises. Ainsi, les banques congolaises affichent une activité de transformation rentable. Toutefois, ces résultats sont en contradiction à ceux obtenus par SAMIR A. SRAIRI⁷ pour le cas des banques Saoudiennes. Où la liquidité impacte négativement mais de manière significative la rentabilité bancaire.

Par ailleurs, le ratio de liquidité, calculé en rapportant les dépôts aux crédits (dépôts/crédits), reste toujours supérieur à 100%, ce qui montre que les banques opérant en RDC ont pu faire face aux demandes de remboursement des déposants. Les banques hésitent à distribuer des crédits par crainte de ne pas recouvrer les fonds distribués et tomber ainsi dans la situation de surliquidité. La nature des dépôts à majorité de courte durée oblige les banques à ne pas prendre le risque de s'engager dans des financements à moyen et à long terme et à assurer des fonds de garantie afin de pouvoir faire face à d'éventuelles faillites. En ce qui concerne la taille de la banque, la relation est positive tant pour la rentabilité économique (ROA) que pour la rentabilité financière (ROE), puis qu'elle a un effet statistiquement significatif pour la rentabilité financière et non significatif pour la rentabilité économique ; l'effet du ratio des capitaux propres, tout en étant en relation négative avec la rentabilité économique (ROA) et la rentabilité financière (ROE), est non significatif.

Au niveau de la variable macro-financière : l'effet de l'indice HH est négatif pour la rentabilité économique (ROA) et positif pour la rentabilité financière (ROE), mais avec un effet statistiquement non significatif pour les deux rentabilités.

Au niveau des variables macroéconomiques : l'inflation a un impact positif sur les deux rentabilités avec un effet statistiquement non significatif pour la rentabilité

⁶Raoudha B Rouissi et al., *op. cit*, p.21

⁷Samir A. Srairi, *op. cit*, p.48

économique (ROA) mais statistiquement positif avec la rentabilité financière (ROE) et en ce qui concerne la croissance économique, il s'est observé une relation positive avec les deux rentabilités (économique et financière), avec un effet statistiquement significatif.

Partant de cette analyse, il ressort deux leçons pour la RDC : la première est relative aux banques, elles doivent diversifier des produits bancaires en vue d'élargir les domaines et les segments de leurs interventions surtout dans les milieux non couverts afin d'augmenter les parts de marché et même des revenus d'intérêt. Identifier les services et les produits adaptés aux caractéristiques de la clientèle congolaise, et améliorer leur qualité, adapter leurs prix au niveau de vie des particuliers et répondre aux attentes des investisseurs, des épargnants et d'autres partenaires, la deuxième est de mettre en place un marketing bancaire puisque les produits offerts par les banques ne sont pas connus du grand public. Les banques doivent suivre l'exemple des sociétés de télécommunication c'est-à-dire la diffusion des informations de la banque via les médias pour permettre aux clients de connaître l'état de la banque et de renforcer l'image de la banque pour attirer la confiance des clients ; et troisième au gouvernement qui doit intensifier la croissance économique et de limiter des tensions inflationnistes en vue de permettre aux banques de profiter pleinement de la performance économique que connaît le pays. L'Etat doit mettre en place des mécanismes incitatifs pour permettre à la population de renouer la confiance sur le secteur bancaire tels que l'assurance dépôts.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

I. OUVRAGES

1. ALBERTINI J.M. et AL., *Lexique d'Economie*, édition Dalloz, Paris, 1995.
2. BOURBONNAIS, R., *Econométrie*, Ed. Dunod, Paris ; 2000.
3. DE COUSSERGUES S. et BOURDEAUX G., *Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie*, 6^{eme} édition Dunod, Paris, 2010.
4. JACQUEMIN A. et TULKENS H., *fondement d'économie politique* 2^{eme} édition de Boeck, Paris-Bruxelles, 1998.
5. JEZABEL C-S., *Monnaie, Banque Finance*, Ed. PUF, Paris, 2017.
6. HICKS J., *Monnaie et marché*, traduction par Henri P Bernard, Ed. Economica, Paris, 1991.
7. MACHESNAY M., *Economie d'entreprise*, Ed. Eyrolles, Paris, 1991.
8. MORVAN, Y., *Fondements d'économie industrielle*, Ed. Economica, Paris, 1991.
9. ROXANA B. et FARUK U., *Organisation industrielle*, traduction française, Ed. De Boeck, Bruxelles, 2014.
10. SEVESTRE, *Econométrie des données de panel*, Ed. Dunod, Paris, 2002.
11. STOCK, J. ET WATSON, M., *Principes d'économétrie*, 3^e édition, Ed. Pearson, Paris, 2012.
12. WAUTHY E.D.P., *Economie financière : Opérations des banques et des bourses*, édition la procure, Namur, Bruxelles, 1965.

II. ARTICLES

1. ABABACAR M., *Paradigme SCP, théorie évolutionniste et management stratégique : débuts anciens, données anciennes, résultats nouveaux*, 2005, pp 3-10.

2. ABDEL-HAMEED M. BASHIR, *Determinations of profitability in Islamic banks: some evidence from the middle east*, Islamic economic studies, vol 1, 2003.
3. BAIN J., *Relation of the profit rate to industry concentration American manufacturing*, quarterly journal of economics vol 65, 1951.
4. BANNOUR B. ET LABIDI M., *Efficiencie des banques commerciales tunisiennes : étude par l'approche frontière stochastique*, PANOECONOMICUS, 2013, pp 103-132.
5. BERGER & HUMPHREY, *Efficiency of financial institutions: international survey and direction for future reseach*, journal of economicsvol33., 1997.
6. BRAHIM M. ET SAIDAFROUKH, *La rentabilité des banques et ses déterminants : cas du Maroc*, working Paper 462. 2009.
7. HSIAO, C., *Analysis of Panel Data*, Econometric Society Monographs, n° 11, Cambridge University Press, 1986.
8. ISERN J. ET ALII., *Diagnostic du cadre réglementaire et politique sur l'accès aux services financiers en RDC*, CGAP, 2007, p3
9. MASON, E., *Price and Production Policies of Large-Scale Enterprises*, *American Economic Review*, 1939, 29, 61-74.
10. MBATCHOU N.A.Y. & al, *Les déterminants de la performance financière des banques commerciales au Cameroun : une étude en panel*, Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 3 : Numéro 3 », 2020, pp : 818 – 848.
11. MOLYNEUX P. AND FORBES W., *Market structure and performance in European banking*, Applied Economis, vol 27, 1995, pp 155-159.
12. MULUMBA T.C., *les contraintes structurelles de la politique monétaire de la banque centrale du Congo de 2001 à 2015*, in cahier Economique et sociaux, vol 33, n°1, IRES-PUK, Mars 2016, p.125.
13. NEMBOT L. ET NINGAYE P., *Reformes financière et rentabilité du système bancaire des Etats de la CEMAC*, Boeck supérieur, N°155/, 2011, pp 111 à 124.
14. RAOUDHA B., et Alii., *L'analyse des déterminants de la rentabilité des banques françaises, comparaison entre banques domestiques et banques étrangères*, 2016, p.1-33.
15. SALWA B., *Les déterminants Idiosyncratiques de la performance bancaire au Maroc : analyse sur données de panel*, European scientific journal ed, vol 13, 2017.
16. SAMIR A.S., *Analyse des déterminants des banques saoudiennes*, in revue marocain de gestion et d'économie, n°2, 2010, p.30
17. SANDRINE KABLAN, *Mesure de la performance des banques dans les pays en développement, le cas de l'UEMOA*, Université paris 10, workshop N°12, 2007, p.1-47
18. SCHOLTENS B (2000), *Competition, Growth and performance in the banking industry*, University of Groningen, [ttp://www. Econig.nt/medewerk/Scholten](http://www.Econig.nt/medewerk/Scholten).
19. SEYDOU O., *concentration bancaire, profitabilité et développement financier bancaire dans l'UEMOA*, in Revue économique et Monétaire, n°12, décembre 2012, p.49.
20. VALENTINA F.; CALVIN M.; LILIANA S., *The determinats of commercial banks profitability in sub-saharan Africa*, IMF working paper, wp/09/15, 2009.
21. WORLD BANK, *Financial systems and Development: Development indicators, world development Report*, Oxford Univerty press, New-york, 1989, pp25_40.

22. YOMNA D. ET KAMMOUN A., *Les déterminants de la performance des banques islamiques*, international journal of business and economic strategy, vol 5, 2017, pp22-26.

III. NOTES DE COURS, THESES ET MEMOIRES

1. ABDELKADER D., *performance bancaire en période de crise*, université de Sousse de Tunisie, 2010.
2. DOUCOURE, F.B., *Méthodes économétriques : Cours et travaux pratiques*, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université Cheik Anta Diop de Dakar, 2008.
3. KABAMBA N., *Cours d'économie monétaire générale*, troisième graduat Economie, Université de Kinshasa, 2012, p35.
4. KABUYA K.F., *Cours d'économie bancaire*, Première licence, Université de Kinshasa, 2018, p61-65.
5. KAKWANDA E.G., *Théories de croissance économique*, notes de Cours, Première Licence économie, Université de Kinshasa, 2010, p.16.
6. KOLI M.R., *Déterminants de la rentabilité des banques commerciales en RDC : une analyse économétrique en donné de panel*, Mémoire Licence de Université de Kinshasa, 2013, p.1-91.
7. MUKUNDI N.K.E., *Politique économique*, notes de cours, Deuxième Licence économie, Université de Kinshasa, 2019, p. 128
8. MUKUNDI N.KE., *Institutions financières congolaises*, notes de Cours, Deuxième Licence économie, Université de Kinshasa, 2019, p. 58
9. NKWEMBE U.G.B., *Géographie économie*, note de Cours, deuxième graduat économie, université de Kinshasa, 2014, p.40.
10. NZOIMBENGENE L.B.D., *Les banques face au défi de la performance : approche critique des spécificités congolaises et modélisation des déterminants de la performance*, Thèse de Doctorat, Université Protestante au Congo, 2121, p.117-118.
11. UVOYA E.E., *Déterminants de la rentabilité financière des banques commerciales en RDC de 2005 à 2015 : étude économétrique*, Mémoire de licence de l'Université Protestante au Congo, UPC, 2017, p.1-70.

IV. RAPPORTS ET AUTRES PUBLICATIONS

1. ACCESSBANK, Rapport annuel (2008 à 2017)
2. AFRILANDEBANK, Rapport annuel (2008 à 2017)
3. BAD (2020), Perspective économique en Afrique.
4. BCC, Rapport d'activités de la microfinance, 2018, p15.
5. BCC, Rapport annuel, 2018, p.34
6. BCDC, Rapport annuel (2008 à 2017)
7. CITIBANK, Rapport annuel (2008 à 2017)
8. DELOITTE, Etude sur le secteur bancaire en RDC (2015-2016), Décembre 2017, p.9.
9. DELOITTE, Etude sur le secteur bancaire en RDC (2016-2017), Novembre 2019, p.23.
10. ECOBANK, Rapport annuel (2008 à 2017)
11. EQUITYBANK, Rapport annuel (2008 à 2017)
12. FBNBANK, Rapport annuel (2008 à 2017)

13. RAWBANK, Rapport annuel (2008 à 2017)
14. Rapport Target Mai 2017, cité par Deloitte décembre 2017, p.34
15. Revue de l'OFCE n°159, 2018
16. RDC, *Loi n°003/2002 du 2 février relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit*, journal officiel n° spécial mai 2002.
17. STANDARD BANK, Rapport annuel (2008 à 2017)
18. TMB, Rapport annuel (2008 à 2017)

V. WEBOGRAPHIE

1. <http://www.alternativeeconomique.org>
2. <http://www.cairn.info>
3. <http://www.Google.cd>
4. <http://www.wikipedia.cd>

© GSJ